L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 29 DÉCEMBRE.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

PREMIÈRE PARTIE.

LES PROMIS DE FOUESNAN.

IX

DIEGO ET RAPHAEL.

(Suite.)

— La bonne mémoire.
— Vous tu crains donc?
— Non, puisqu'il est absent. Seulement je veux faire savoir combien de jours durera cette absence. Eh! justement, voici à nous des braves Bretons et une fille qui seront peut-être en mesure de nous renseigner.

Les personnages en effet gravissant le sentier taillé dans les flancs de la falaise, se dirigeaient vers les cavaliers. Ces trois personnages étaient le vieil Yvon, sa fille et Jahoua.

Les promis et leur père avaient voulu remercier Marcof, et n'avaient quitté le rock que lorsque le lougre avait repris la mer.

Après être demeurés quelques instants à suivre des yeux au milieu de la passe périlleuse à travers les brisants, ils reprenaient le chemin de Fouesnan. En apercevant les deux seigneurs, dont les riches costumes attirèrent leurs regards, ils s'arrêtèrent d'un commun accord.

— Dites-moi, mes braves gens, fit le comte en s'avançant de quelques pas.

— Monseigneur, répondit le vieillard en s'avançant avec respect.

— Nous venons du château de Loc-Ronan et nous craignons de nous être égarés. Où conduit la route sur laquelle nous sommes?

— La descendant à gauche, elle mène à Quimper en passant par la route des Trépassés.

— Et à droite, en remontant?

— Elle va à Fouesnan.

— Merci, mon ami...

— A votre service, monseigneur.

Pendant ce dialogue, le chevalier de Tessy contemplait avec une vive admiration la beauté virginale de la charmante Yvonne.

— Vive Dieu! s'écria-t-il en se mêlant à la conversation, si toutes les filles de ce pays ressemblent à cette belle enfant, Marcof le pirate, y établira quelque jour son sérail, et, quitte à damner mon âme, je serai musulman!

— Silence! vous scandalisez ces honnêtes gens! fit observer le comte.

Puis se retournant vers Yvon :

— N'y avait-il pas un lougre dans la crique au soir? demanda-t-il.

— Si fait, monseigneur.

— Qu'est-il devenu?

— Il a mis à la voile.

— Quand cela?

— Ce matin même.

— Savez-vous où il allait?

— A Paimbœuf, je crois.

— Comment s'appelle le patron?

— Marcof le Malouin, monseigneur.

— C'est bien cela. Et quand reviendra-t-il?

— Dans douze jours, si la mer est bonne.

— Merci de nouveau, mon brave. Comment vous nommez-vous?

— Yvon pour vous servir.

— Et cette belle fille que mon frère trouve si charmante est votre fille, sans doute?

— Oui, monseigneur.

— Et ce jeune gars est il votre fils?

— Il le sera bientôt. Dans six jours, à partir d'aujourd'hui, Jahoua épouse Yvonne.

— Ah! ah! interrompit le chevalier; et qu'est-ce à Yvonne; Puisque vous allez vous marier, ma jolie bretonne, et que ce mariage tombe le premier jour de juillet, ... notre ami le marquis de Loc-Ronan ... prié de lui consacrer tout entier ... prétends aller avec lui jusqu'à ... pour assister à votre union et ... porter mon cadeau de noces.

— Monseigneur est bien bon, balbutia Yvonne en ébauchant une révérence.

— Monseigneur nous comble! ajouta Jahoua en saluant profondément.

— Maintenant, bonnes gens, allez à vos affaires et que le ciel vous conduise! reprit le comte avec un geste tout à fait aristocratique, et qui sentait d'une lieue le grand seigneur.

Le vieillard et les deux Bretons saluèrent encore une fois, et continuèrent leur route, non pas sans se retourner pour admirer encore les riches costumes des cavaliers et la beauté de leurs chevaux.

— C'est ce que c'est que cette fantaisie d'aller à la noce! demanda le comte en souriant, et en dirigeant sa monture vers [illegible]

— Est-ce que tu ne trouves pas cette petite fille ravissante?

— Si, elle est gentille.

— Mieux que gentille!..... Adorable!

— Te voilà amoureux!

— Pardieu! La Bretonne me plaît; c'est une fantaisie que je veux contenter, mais ... plus.

— Qu'appelle-se marie...

— Raison! d'ici à six jours nous avons dix fois le temps d'empêcher le mariage.

— S'il agit à ta guise; mais en attendant, dépêchons nous un peu, sinon nous n'arriverons jamais assez tôt.

— Où est-ce ta le chemin?

— Il faut tout descendre jusqu'à la baie.

— Nous attendra sur la grève ... grâce à la superstition qui fait de cet endroit le séjour des spectres et des revenants, il est impossible que nous soyons dérangés dans notre conversation.

— Allons, essayons de trotter, si toutefois les chevaux peuvent avoir pied sur ces rochers.

Les deux cavaliers, pressant leurs montures, les soutenant des jambes et de la main pour éviter un accident, allongèrent leur allure autant que faire se pouvait.

Ils parcoururent ainsi une demi-lieue environ, toujours sur la crête des falaises.

Enfin, arrivés à un endroit où un sentier rapide à pic descendait vers la grève, ils mirent pied à terre, et, reconnaissant l'impossibilité où se trouvaient leurs chevaux d'effectuer cette descente périlleuse, ils les attachèrent à de gros troncs d'arbres dont les cimes mutilées avaient été plus d'une fois le feu du ciel.

— Nous sommes donc arrivés? demanda le chevalier.

— Il ne nous reste plus qu'à descendre.

— Mais c'est une opération de lézards que vous tenter là, mon cher!...

— Rappelle-toi nos escalades dans les ..., Raphaël, et tu n'hésiteras plus.

— Je n'hésite pas, Diego. Tu sais que je n'ai jamais eu peur.

— C'est vrai, tu es brave...

— Et défiant, ajouta le chevalier. C'est pourquoi je te prie de passer le premier.

— Tu te défies donc de moi, Raphaël?

— Dame! cher Diego, nous nous connaissons bien!

Le comte ne répondit point; et, passant devant le chevalier, il se disposa à entreprendre sa descente.

L'opération était réellement difficile et périlleuse.

Il fallait avoir la main prête à s'accrocher à toutes les aspérités, le pied sûr, l'œil ferme et un cerveau à l'abri des fascinations du vertige pour l'accomplir sans catastrophe.

Mais les deux hommes, employant tout ce que la nature leur avait donné d'agilité, de force et de sang-froid, ne négligèrent aucune précaution pour éviter un accident fatal.

Enfin, ils touchèrent la grève.

Ils étaient alors au centre d'une petite baie semi circulaire, cachée à tous les regards par d'énormes blocs de rochers qui s'avançaient sur elle, et qui, depuis la base, semblaient une simple crevasse dans la falaise.

Les vagues, même en temps calme, se brisaient furieuses sur cette plage encombrée de sinistres débris.

— C'est là la baie des Trépassés? demanda le chevalier en regardant autour de lui.

— Oui, répondit le comte; et, élevant le bras dans la direction opposée, c'est-à-dire vers l'extrême limite de l'un des promontoires, il ajouta : Voici l'homme auquel nous avons affaire.

En effet, debout et immobile sur un rocher, de roc contre lequel déferlaient les vagues, on apercevait un personnage de haute taille, la tête couverte d'un vaste chapeau breton, le corps entouré d'un vêtement indescriptible, assemblage étrange de haillons, la main droite appuyée sur un bâton ferré.

Cet homme était Ian Carfor, le berger de Penmarckh, ou, si on l'aime mieux, le sorcier, comme on l'appelait généralement dans le pays.

C'était lui qui, pendant la nuit de la Saint-Jean, s'était dressé tout à coup devant Keinec, et l'avait empêché de tuer Marcof et Jahoua, lui promettant de lui prêter aide et secours pour rendre sa vengeance plus complète.

X

IAN CARFOR.

En voyant les deux étrangers s'avancer vers lui, Ian Carfor descendit à son tour sur la grève et se dirigea vers eux.

Quand les trois hommes furent à quelques pas seulement les uns des autres, ils s'arrêtèrent.

— Ian Carfor, dit le comte, me reconnais-tu?

— Oui, répondit le berger.

— Tu sais de quelle part je viens?

— Peut-être!

— Ah! il te faut des preuves que nous sommes bien ceux que tu attends?

— Il m'en faut.

— Eh bien! interroge.

Le berger demeura pendant quelques secondes immobile; puis, relevant la tête, il ... sur les deux étrangers un regard froid et investigateur.

— D'où viens-tu? demanda-t-il d'une voix lente.

— De la cité de l'oppression, répondit vivement le comte.

— Où vas-tu?

— A la liberté.

— Pour qui est ta haine?

— Pour les tyrans!

— Que portes-tu?

— La mort!

— Bien! suivez-moi tous deux.

Et Ian Carfor, marchant le premier, conduisit le comte et le chevalier vers l'entrée d'une petite grotte creusée dans le rocher, et que la mer devait envahir dans les hautes marées.

Il fit signe aux deux hommes de s'asseoir sur un banc de mousse et de fougère. Lui-même s'installa sur une grosse pierre.

La conversation continua entre Ian et le comte.

Le chevalier paraissait avoir accepté le rôle de témoin muet.

— Tu veux des nouvelles? demanda Ian Carfor.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 28 décembre 1870.

Les demandes d'escompte commencent à se ralentir et les emprunteurs sur bons papiers d'affaires n'éprouvent que peu de difficulté à obtenir de l'argent aux banques. Les opérations dans les rues sont limitées et nous n'avons appris que quelques transactions faites au taux des plus bas chiffres cotés, c'est-à-dire 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois, les effets No A1, accompagnés de garanties collatérales de première classe—et 1 à 1 1/4 les bons effets d'affaire A1, sans garanties collatérales. Les effets portant hypothèque sont cotés 10 à 11 pour cent les A1, et 12 à 14 ceux de seconde classe.

L'or a ouvert à 110 7/8 et 111 (contre 110 3/4 à New York) et a clos à 111 1/4 (contre 110 3/4). L'or au comptant a été très rare et le taux en est plus élevé qu'à New York. Les ventes comprennent $300 à 110 7/8, $200 à 111, $20,000 à 111 et 111 1/8, $20,000 à 111 et 111 1/4 et 1000, 2000, 5000 et 8000 à 111 1/4. On n'a pas entendu mentionner d'opérations dans les monnaies en argent.

Nous avons remarqué des mouvements actifs dans le change étranger. Voir la partie anglaise pour les opérations qui ont eu lieu, tant dans le change étranger et américain, que dans les actions et autres effets de place.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.

Mercredi soir, 28 déc. 1870.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 9250 balles dont le contenu a été pris à une baisse irrégulière de 1/8 à 1/4c. Nous cotons l'ordinary à 12 à 12 3/4 c, le good ordinary à 13 7/8 à 13 3/4 c, le low middling à 13 7/8 à 14 1/4 c, middling 14 1/2 à 14 5/8 c et strictement middling à 15 c.

Le low middling s'est écoulé à 14 cts, et le strict à 14 1/2 c, mais il s'est fait des ventes du grade premièrement cité à 13 3/4 et même à moins, et du dernier à 14 3/4 cts. Celles de nos cotes qui regardent le good ordinary s'accordent avec les prix dominants, mais il s'est vendu du strict à un prix aussi élevé que 13 3/4 et même à quelque fraction de plus. Le Liverpool middling a été rapporté à moins que les bas chiffres de ce grade, mais dans des cas exceptionnels. La demande a été bonne à l'ouverture, et elle s'est améliorée par le fait des facteurs qui y ont plus librement fait face. A la clôture le marché a montré une plus grande stabilité que dans la matinée.

Les recettes, proprement dites, depuis hier soir ont embrassé 3355 b/d. contre 865 l'an dernier, faisant un total depuis Vendredi soir de 23,964 balles contre 27227 dans le même laps de temps la semaine dernière et 33651 l'an dernier, et depuis le 31 août 488551 balles contre 432247 balles l'an dernier.

Les exportations d'aujourd'hui ont embrassé 2145 balles à destination de Liverpool et 250 à destination de Vera Cruz.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal......	20686	
Arriv. dep. le dern. état..........	3374	
Arrivé précédemm..........	523889	527379
		548075
Expédié aujourd'hui........	2465	
Expédié précédemment.......	352406	355481
Stock en mains et à bord....		192594

FRET.—La demande de places pour la Grande-Bretagne et pour les ports d'Allemagne est bonne et les demandes regardent principalement le coton. Dans le cabotage les embarquements se font rondement et à des prix fermes. Cotes: coton sur steam, pr Liverpool 1/2 à 15|16 d, sur voil. 5/8 d, pr Brême, sur voilier 11|16d. pour Amsterdam, sur voiliers 11|16 d, pr Anvers, sur voiliers 11|16 d. pr Hambourg, sur voiliers 11|16 d; pr Genes, sur voilier 1 3|8 c la liv; pour New York, sur vapeurs 1— c; pour Philadelphie 1— c; Boston 1 1/4 c, sucre sur vapeur pour New York $9, mélasse sur vapeurs pour do $5. Grains sur voilier, pour Liverpool, 10 à 10 1/2 d, suif pour do 37 s 6 d farine do do 4s.

SUCRE.—Reçu aujourd'hui 400 boucauts de sucre. Le marché est bien pourvu de l'article, mais la demande en est modérée et les prix incertains. Vente d'environ 500 boucauts aujourd'hui écoulés de la manière suivante : 6 à 6 1/4 c pour l'inférieur, 6 3/4 à 7 1/4 c pour le commun, 7 1/2 à 7 3/4 pour le fair à 8 1/4 c pour le good fair; 8 3/4 à 9— cts pour le fully fair, 9 1/4 à 10 c pour le prime, 7 1/2 à 10 c pour le centrifuge, 10 1/2 à 11 1/4 c pour le jaune clarifié, 11 1/4 à 15 c pour le blanc.

MELASSE.—Reçu aujourd'hui 1400 barils et 78 do. La demande est bonne, les prix fermes. Presque tous les envois en premières mains se sont vendus à 25 à 30— cts pour l'inférieure et la centrifuge, 40 à 50 pour la commune, 53 à 56 c pour la belle, 57 à 58 cts pour la prime, 59 à 61 cts pour la strictement prime et à 62 c pour la choisie. Quelques demi barils de strictement prime se sont vendus à 65c. le gallon.

FARINE—Le marché a montré plus d'animation aujourd'hui et les prix ont été plus fermes pour la superfine et la double extra, lesquels grades sont rares et en demande. La superfine est cotée à $5 50 à 5 75; double extra à $5 80 à 6; triple extra $6 12 1/2 à $6 25 le baril. Vente aujourd'hui de 1500 barils dont 200 de double extra à $5 80, 50 à $5 87 1/2, 100, 106 et 125 do à $6, 250 de triple extra à $6 12, 232 do à $6 25; 250 do à $6 50, 100 de triple de choix à $6 50 et 50 d'extra de choix à $6 75 le baril.

MAIS—Bonne demande et stock d'une force passable; vente aujourd'hui de 4500 sacs dont 2000 de blanc et jaune à 67 c, 441 de jaune et 900 de blanc à 67 1/2 cts le boisseau.

AVOINE—Calme, mais ferme et stock rond; ventes aujourd'hui de 1000 sacs, dont 100 et 150 de St Louis à 54 c, 150 et 200 do à 55 à et 350 de blanc à 56 c le boisseau.

SON—Vente de 250 sacs à $1 30 les cent livres.

FOIN—Le stock de bon foin est faible et l'article ferme; vente de 50 balles de foin de choix de l'Ouest à $30 le tonneau. Le prime est coté à $28.

PORC—Hier—maison ne l'avait pas rapporté—430 barils de mess et de mess ordinaire se sont vendus à $20 50 et 500 barils de mess à $21 le baril. Aujourd'hui le marché est plus ferme et le mess est tenu à $22, tandis que l'on n'en offre que 21 50. L'article se vend en détail 22 50 à 23 50 le baril.

VIANDE SALÉE A SEC—Les épaules sont rares et sont tenues à 9 c la livre; 3 barriques de côtés désossés se sont vendues à 11 3/4 c. Hier—mais on ne l'avait pas rapporté—il s'en est vendu 25 barriques à 8 3/4 cents pour les épaules et 9 1/4 cents les côtés clear ribbed.

BACON—4 barriques d'épaules se sont vendues à 8 3/4 c pour les épaules et 9 3/4 cts pour les côtés avec os.

SAINDOUX—25 tierçons de country kettle rendered choice leaf se sont vendus à 13c et et 50 barillets de saindoux pressé ont changé de mains à 14 c la livre.

BREAKFAST BACON—L'article se vend 18 à 19 c pour celui de l'Ouest et pour celui du Nord.

BEURRE—La demande de grades de choix est stable et les prix n'ont pas changé et les qualités inférieures abondent et sont négligées. Nous continuons à coter le choix du Nord 42 à 44 c, commun do 30 à 40 c, choix de l'Ouest 30 à 32, inférieur 16 à 22 la livre.

SEL—La demande de sel est bonne. Les marchands demandent en ce moment pour le gros sel nouveau de Liverpool $1 70 à $1 75 et $1 95 à $2 — pour le fin. Le sel de la saison dernière est nominal. Quand de forts lots sont pris en entrepôts par des bateaux une déduction est faite pour le drayage. Le sel en poche se vend 10 c la poche de 8 livres et 5 c celle de 4.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1870.

Arrivé, hier—356 bœufs du Texas, 107 veaux et veaux d'un an, 21 cochons.

Vendu—278 bœufs du Texas, 208 veaux et veaux d'un an, 69 cochons, 359 moutons.

A vendre—9 0 bœufs du Texas, 442 veaux et veaux d'un an, 830 cochons, 2792 moutons, 20 vaches à lait.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, 1re qualité, par livre nette	—	à	—
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	40 00	à	45 00
Bœufs du Texas, 2e qlt., par tête	25 00	à	35 00
Bœufs du Texas, 3e qlt., par tête	18 00	à	24 00
Cochons par livre, gr	—	à	—
Cochons (stock) par tête gr	—	à	—
Moutons, 1re qlt., par tête	7 50	à	9 25
Moutons, 2de qlt., par tête	5 00	à	7 00
Moutons, 3me qlt., par tête	3 00	à	4 00
Vaches à lait, de choix, par tête	2 00	à	2 50
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	80 00	à	100 00
Vaches du Texas, avec veaux par tête	50 00	à	80 00
Veaux de lait par tête	8 00	à	12 00
Veaux d'un an par tête	10 00	à	12 00
Chèvres, par tête	1 50	à	4 00

MR L. BERNIARD, bijoutier, établi depuis 30 ans, rue Bourbon, No 146, se retirant entièrement des affaires, offre à vendre toutes ses marchandises au-dessous du prix coûtant. Argenterie, bijouterie française et américaine, le tout parfaitement garanti. Il engage les personnes qui désirent faire des cadeaux pour les fêtes, à profiter du bon marché. Dans les premiers jours de janvier il fera vendre à l'encan la balance de ses marchandises sans aucune réserve.

Il fait savoir à sa clientèle et au public en général que son fils JULES BERNIARD, continuera dans le même endroit, à faire toute espèce d'ouvrages de bijouterie et de raccommodages, à très bas prix. 10déc—1m.

Aux Marchands de la Campagne et aux Planteurs.

S. B. CHURCHILL & BRO,
(Successeurs de Taylor & Churchill)
81.......RUE TCHOUPITOULAS.......81
(Entre les rues Poydras et Lafayette.)

OFFRENT aux marchands et aux planteurs de la QUINCAILLERIE et de la COUTELLERIE à des PRIX TELLEMENT BAS qu'ils ne [illegible]... fusils à deux coups, à $15, $20 et $25; 300 fusils à deux coups de $8 à $10; 300 carabines à $10, $15 et $20; 100 douzaines scies à main à $6, $10, $12 et $15; 100 douzaines couteaux et fourchettes à $1, $2 et $3; 1000 douzaines couteaux de poche à $1, $4, $6 et $8; 1000 charrues, assorties, de $4 50 à $8; serrures, verrous, gonds, haches, clous, limes, balances, casseroles, pelles, pioches, hameçons et lignes et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE QUINCAILLERIE.

Tous leurs articles sont à aussi bon marché qu'on puisse les acheter au COMPTANT. Le stock est nouveau et bien assorti. La maison remplit fidèlement les ordres et ne néglige rien pour plaire à sa clientèle.

S. B. CHURCHILL & BRO.,
Au No 81 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette. 21 déc—1m

Banque des Marchands de la Nlle-Orléans.
27 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de dix Directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI, 9 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
THS. J. DIX, Caissier.
27 déc—au 9 janv.

Banque du Canal de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 26 décembre 1870.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent, qui sera payé aux actionnaires le premier lundi de janvier prochain.
CH. JUMONVILLE, Caissier.
27 déc—15

Bureau de l'Association pour le monument de ROBERT E. LEE.
Nlle-Orléans, 26 décembre 1870.

AVIS est par le présent donné que des livres de souscription pour le monument, à élever à Robert E. Lee, sont ouverts dans toutes les banques, dans les maisons de banque et aux compagnies d'assurance de cette ville. 27 déc—6

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de douze Directeurs de cette Banque sera tenue au local de la banque, au coin des rues du Canal et Passage de la Bourse, le LUNDI, 9 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
N. AUGUSTIN, Caissier.
24 déc—au 9 jv MJS

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet,
Nlle-Orléans, 15 décembre 1870.

AVIS—Une élection de neuf Directeurs de cette Compagnie, devant servir pendant un an à partir du 22 février prochain, sera tenue à ce bureau, No. 16, rue Carondelet, le LUNDI, 16 de JANVIER PROCHAIN, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
EMILE BOUNY, Secrétaire.
15déc—1fps au 16 janv

Banque d'Amérique.
Nlle-Orléans, 22 décembre 1870.

A L'ÉLECTION annuelle qui a eu lieu hier, les messieurs dont les noms suivent ont été réélus, à l'unanimité, Directeurs de cette institution, pour l'année:
A. M. FORTIER,
W. B. SCHMIDT,
C. J. LEEDS,
D. FATJO,
J. J. FERNANDEZ,
F. W. TILTON,
J. I. ADAMS,
M. PUIG,
P. MASPERO,
I. SHERCK,
I. CAULFIELD,
ANT. GIRAUD,
DAVID JAMISON,
Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, Mr. AM. FORTIER a été réélu président à l'unanimité.
J. E. PASCAL, Caissier.
23déc—8f

$3000 de Récompense.

LA susdite récompense sera payée pour l'arrestation et l'emprisonnement, à la Nouvelle-Orléans, de Clayton & Williams, qui se sont dernièrement rendus coupables de faux au préjudice des banques de cette ville.
BANQUE DES CITOYENS,
BANQUE DU CANAL,
BANQUE D'AMÉRIQUE.
Nlle-Orléans, 14 décembre 1870. 15 déc—1m

Bureaux de la Compagnie de Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Nlle-Orléans, Lne., 22 décembre 1870.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent, qui sera payé à dater du 2 janvier 1871.
23déc—1sf. P. McBRIDE, Secrétaire.

Tchefuncte Paper Mill Company.

DES listes de souscriptions pour la formation de cette compagnie sont ouvertes chez MM. A. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis et Dicks & Gaines, Gallier's Court.
Le capital est de $100,000. Les actions de $100, payables 25 pour cent lorsque la compagnie entrera en opérations, c'est-à-dire lorsque 30 pour cent seront souscrites, 25 pour cent deux mois après, et la balance au fur et à mesure des besoins de la compagnie. 14déc—1m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Atlantique—No 30 rue du Camp
Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1870.

CONFORMÉMENT aux clauses de la charte, une élection sera tenue aux Bureaux de la Compagnie, le LUNDI 2 DE JANVIER prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, pour élire des Directeurs qui devront servir durant une année à partir de cette date.
H. P. JANVIER, Vice Président.
17 déc—au 2 janv

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.
Nlle-Orléans, 16 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de DIRECTEURS de cette Compagnie pour l'année aura lieu, aux bureaux de la Compagnie le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
WM. J. CARTER, Secrétaire.

BANQUE CRESCENT CITY.
Nlle-Orléans, 15 décembre 1870.

UNE élection pour treize Directeurs de cette banque, devant servir pendant l'année courante, aura lieu dans le local de la banque, au coin des rues Carondelet et Union, lundi, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
CHS. FAURIE, Jr. Caissier.
16 déc—au 2 janv

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Equitable de la Vie en Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1870.

EN vertu d'une résolution des Directeurs de cette Compagnie, un versement de cinq piastres par action sera dû et devra être fait, aux Bureaux de la Compagnie, No 29 de la rue Carondelet, le 15 janvier 1871.
W. P. HARPER, Secrétaire.
15 déc—1m

Banque Nationale de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 10 décembre 1870.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Banque, à l'effet d'élire des Directeurs pour l'année aura lieu, au local de la Banque, le MARDI, 10 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
A. LURIA, Caissier.
15 déc—au 10 janv

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Nouvelle-Orléans, Lne, 2 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux Bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.
P. McBRIDE, Secrétaire.
2 déc—1m

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.
Nouvelle-Orléans, Lne, 2 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à midi et quart, aux Bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.
P. McBRIDE, Secrétaire.
2 déc—1m

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans—au No 139 de la rue de la Commune.

AVIS est donné qu'une élection aura lieu à ces bureaux, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pour six Directeurs de cette Compagnie, pour l'année commençant le premier lundi de février prochain.
Wm S. BROWN, Trésorier.
2 déc—1m

CHARTER OAK WOOD COMPANY, au No 60 de la Promenade Carondelet (Vieux Bassin, entre les rues Marais et Villeré—Succursale coin des rues Ursulines et Remparts.
Cette Compagnie a toujours le plus grand et le meilleur assortiment de bois de chêne, frêne, érable et pin, qu'elle livrera, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. Les familles, les boulangers, les personnes qui tiennent hôtels et pensions sont invités à s'adresser à elle avant de faire leurs achats ailleurs. La mesure est garantie. La compagnie ayant de nouvelles machines perfectionnées se charge de scier et de livrer le bois à raison de 75 cents la corde. 30 nov—1m

Association pour l'érection d'un monument au général Robert E. Lee.

LES personnes qui désireraient devenir membres d'une association, sous le titre ci-dessus, dans le but d'ériger un monument à la mémoire de feu le général ROBERT E. LEE, peuvent signer les articles d'association à notre bureau, No 18 rue Royale, au premier.
F. FUSELIER,
EDOUARD BARNETT,
M. T. DUCROS.
15 oct

Compagnie d'Assistance Mutuelle
—ET—
D'ASSURANCE des ANIMAUX VIVANTS DE LA NELLE-ORLÉANS,
Bureaux No. 87 de la rue de la Commune.
—Sur le plan de la corporation—
Assurance des CHEVAUX ET MULETS.
2000 têtes dans chaque classe.

Prix d'entrée, par tête				$5 00	
Versement en cas de mort.					
Première classe, valeur de			$250 00		25
Deuxième do	do	do	200 00		20
Troisième do	do	do	150 00		15

Les pertes sont payées dans les dix jours qui suivent la mort, sur certificat du vétérinaire constatant que la mort a été naturelle ou accidentelle.
1ere classe, 15 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.
2me classe, 10 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.
3me classe, 5 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

Assurance des VACHES LAITIÈRES
2000 têtes dans chaque classe.

Prix d'entrée, par tête					$1 00
Versement en cas de mort:					
Première classe,	valeur	de	$150 00		15
Deuxième do	do	do	100 00		10
Troisième do	do	do	50 00		5

Pertes payées dans les dix jours, comme ci-dessus: 1ère classe, 10 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.
2me classe, 5 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.
3me classe, 2 1/2 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

Directeurs:
W. J. JOHNSON, Président.
W. C. SHEPHARD, Dr D. C. HOLLIDAY
H. T. HAYS, C. W. NEWTON.
Inspecteurs:
DR R. A. WHITE, chirurgien-vétérinaire, rue Race.
J. DUCLOS, chirurgien-vétérinaire, 135 Remparts.
CHS. FRANTZ, chirurgien-vétérinaire, 108 Champs-Elysées.
WM PHILLIPS, Union Stables, chirurgien vétérinaire, 178 Calliope. 9 déc—1 m 3 p a.

CHANGEMENT DE LOCAL.
Pension Française.
MME DENISE a transféré sa PENSION, du No 43 rue Bourbon, au No 107 rue Douane.
Prix, par jour (y compris vin et chambre)....$2.
— par semaine (pension régulière)..........$8.
4oct—3m—MJS

PACKWOOD & BROTHER
Ancien magasin Nos 95 & 97 de la rue du Camp.
Marchands de Groceries
EN GROS ET EN DÉTAIL
—ET—
IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS ET ALES.
Ont constamment les meilleurs articles français, allemands, anglais et américains pour les familles.
Ils livrent les marchandises sans frais de charrois, dans toutes les parties de la ville.
—Et—
remplissent avec soin les ordres de la campagne
4 déc—1m

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.
E. CALABRESI.........Directeur.
JEUDI, 29 DÉCEMBRE 1870,
Première représentation de
ROBERT-LE-DIABLE,
Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.
Au 3ème acte—Scène des Nonnes, exécutée par Mmes Billon, Kulli, Joséphine, Thérèse, Jeanne.
Les portes seront ouvertes à 6 1/2 heures et le spectacle commencera à 7 heures précises.
La Contrôle est ouvert tous les jours de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.
On peut se procurer des billets de l'Opéra au magasin de Musique de M. Grunewald, No 129, rue du Canal.
SAMEDI, 31 DÉCEMBRE,
Matinée à midi précis—
La Dame Blanche,
Opéra en 3 actes, de Boïeldieu.
Les portes seront ouvertes pour la Matinée à 11 heures précises; on commencera à Midi précis.
28 déc—2f

Académie de Musique.
SPALDING, BIDWELL & McDONOUGH, Propriétaires.
La Gaieté Comique.
GROUPE DE SPÉCIALITÉS,
50 Acteurs dans tous les genres d'amusements,
—Avec la vraie—
TROUPE BURLESQUE,
Composée de 20 artistes de talent et bien connus
Ce spectacle commencera par
DES SCÈNES ATTRAYANTES,
Et sera terminé par la Pantomime de
ROBINSON CRUSOÉ.
27 déc—

Théâtre St-Charles.
Début de la célèbre
TROUPE LYDIA THOMPSON,
Composée de
Mlle ELIZA WEATHERSBY,
Mlle MINNIE WALTON,
Mlle LOUISE ARNOTT,
Mlle LIZZIE KELSEY,
Mlle KATE HEATHCOTE,
Mlle JENNIE WHESTLEIGH
Mr. W. B. CAHILL,
Mr. MOSE FISKE,
M. J. W. BENTON,
Chef d'orchestre.........Mr. FRED LYSTER.
Direction de Mr. ALEX. HENDERSON.
Tous les soirs de la semaine.
Représentation, SAMEDI, 31 décembre, à midi.
PARIS,
ou La Pomme de Discorde,
Pièce comique en deux actes,
Dans laquelle figure toute la troupe.
On peut retenir des places six jours d'avance.
24déc

55 .... Rue St.-Charles 55
AU PREMIER.
L'ouverture des Merveilles du Ouachita
Aura lieu aujourd'hui,
MERCREDI, 28 DÉCEMBRE,
Pour la première fois
Curiosités vivantes de l'espèce humaine.
Le père et la
NÉGRESSE TACHETÉE,
Et le petit enfant tacheté.
La mère et ses deux jumeaux Albinos.
L'attention des médecins et des hommes de science est appelée sur ces merveilles.
Les dames et les enfants peuvent visiter l'établissement en toute sûreté.
L'argent sera remboursé aux visiteurs si ce ne sont pas des merveilles.
Prix d'entrée.........50 cents
RUDASALL, BROWN & CO.,
20déc—1m Propriétaires.

TROISIEME BAL ANNUEL
Grand Bal Paré et Masqué
—DU—
CONCLAVE ETNA No. 15,
S.·. W.·. M.·.
Au profit de la "Caisse de Secours,"
LE MARDI SOIR, 24 JANVIER 1871.
Au Odd Fellows' Hall,
COMITÉ D'ARRANGEMENTS
Wm. E. Fitzgerald, Président,
John G. Guerin, H. Dupré,
Martin Bibb, H. Wesshaar, Jr,
J. Bradford Williams.
COMMISSAIRES
John G. Guerin, Président.
Thomas Laquino, Anatole A. Ker,
Henry Dupré, Paul Lacoste,
Robt. L. Dismond, M. Lauenér,
Marcellus Bannister, G. C. Evans,
Leon Irwin, P. N. Behaclo,
Louis Kuntz, E. R. Hogan,
George C. Cazeress, C. F. Schnell,
Oston F. Peck, Geo R. Tardy.
Prix du Billet........Trois Piastres.
28 déc—1m

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson (Lne.)
Bal Paré et Masqué
Au profit de l'Association le 31 décembre 1870, au Union-Hall, encoignure Troisième et Magasin.
Directeurs:
J. M. REY, PAUL ESTEBEN,
GME MAYLIÉ, O. M. REDON.
Comité d'Admission:
Dr. Etienne Melon, O. M. Redon,
Silvain Vergez, Louis Vignes,
Louis Soulé, Bernard Cazères,
Eug. Louis Lohec,
Comité de Réception:
Dr. Emile L'Estrade, Dr. Etienne Melon,
A. Cazabat, Pre. Artigues,
Jean Monlaur, Jean Cazebonne,
Eug. Louis Lohec, Pierre Gendre.
Commissaires de Bal:
J. M. Rey, Paul Esteben,
Gme Maylié, Prosper Beyris,
O. M. Redon, Léon Redon,
Joseph Caillot, Louis Vignes,
Silvain Verges, Bernard Cazères,
Jean Monlaur, Joseph Pichet,
Prix du billet........$2 00
On peut se procurer des billets d'invitation pour dames en s'adressant à
O. M. Redon, 131, rue Rousseau;
Dr. E. Melon, encoignure Sixième et Tchoupitoulas;
Silvain Verges, au marché Poydras;
Louis Vignes, au marché Magasins;
Louis Soulé, au marché Français;
Bernard Cazères, aux Casernes;
Eug. Louis Lohec, encoignure Tolédano et Magasins.
Les propositions pour le restaurant, la buvette et le vestiaire devront être adressées, d'ici au 25 décembre au Comité suivant:
Jean Monlaur, encoignure Louisiana Avenue et Tchoupitoulas;
Jean Cazebonne, encoignure Tolédano et Magasins;
Pierre Gendre, encoignure Magasins et Penniston;
Prosper Beyris, encoignure Louisiana Avenue et Chipewa.

Bals Masques
—A—
L'HOTEL ST-LOUIS.
UNE série de six grands bals parés et masqués sera donnée, dans la vaste salle de l'Hôtel St-Louis, comme suit:
Le SAMEDI, 31 décembre, veille du 1er de l'An,
Le SAMEDI, 14 janvier,
Le SAMEDI, 28 janvier,
Le SAMEDI, 11 février,
Le MARDI-GRAS, 21 février,
A LA ST-JOSEPH, 18 mars.
Ces bals seront la suite des grands bals donnés chaque année, au Théâtre de l'Opéra, où l'ordre et le décorum les a rendus si justement populaires.
Le magnifique corps de musiciens de Jaeger a été engagé pour toute la série.
L'entrée de la salle de bal est par la rue Royale, juste en dessous de l'encoignure St-Louis.
Les portes s'ouvriront à 9 heures du soir et les bals commenceront à 10 heures.
Prix du billet—Pour les messieurs, $2.—Pour les dames, gratis.
On peut se procurer des billets, le soir de chaque bal, à la porte, ou à la confiserie Dumonteil, coin Canal et Bourbon. 14 déc—

153 .... Dr. CRANE 153
INSTITUT DE MÉDECINE—Pour la Consomption, les Scrofules, le Cancer, le Catharre, l'Asthme, les Maux d'Yeux et d'Oreilles, toutes les affections chroniques et les maladies de femmes. Rue St. Charles, No 153, entre les rues Lafayette et Girod. Le Dr. Crane est le fondateur de l'Hôpital Brompton, pour le traitement par l'inhalation, en Amérique. Heures de consultations, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.
Le Dr Crane délivre une série de lectures sur le caractère et le traitement des maladies tous les MERCREDIS soir à 7 1/2 heures au Lyceum (City Hall). 30 nov—6 m.

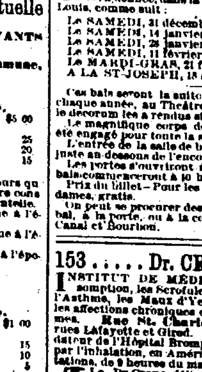

Costumes, Dominos, Etc., Etc.,
Pour Bals et Soirées.
Mme GROUX,
93....CONTI....93.
Costumière de l'Opéra,
a TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.
PRIX MODÉRÉS.
Premier magasin en venant par la rue Dauphine.
8nov—au 19 mars

C. F. HOLLE & CO.,
Négociants Commissionnaires
ET EXPÉDITEURS,
—ET—
Marchands de Produits de l'Ouest, Vins et Liqueurs.
—Également—
Agents pour la vente du célèbre
Lager Beer de Cincinnati.
81..........Rue des Magasins..........81
Ils font des avances libérales sur les consignations. 15 déc—6m

MAISON D'ACCOUCHEMENT,
No 216 Rue Bourbon
MME DE BONOMO, sage-femme et qui guérit les maladies de femmes, fait connaître à toutes ses pratiques ainsi qu'au public en général qu'elle a fait de sa maison, qui est située dans un bon quartier du Deuxième District, un établissement d'accouchement. Toutes les chambres sont hautes, aérées, et bien aérées. Les patientes seront bien reçues; bon traitement et bonne nourriture garantis et à bon marché. Toutes les maladies, seraient-elles même chroniques, seront guéries, surtout celles de la matrice.
Mme Bonomo se recommande aussi pour les plaies aux pieds et les brûlures à l'huile de charbon. 1er déc—1m

C. H. ZIMMERMANN & Co,
Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal,
REÇOIVENT, en ce moment, un stock complet de
Montres "Band"
Chaînes,
Bijoux nouveautés.
Médaillons détaillés.
Médailles et
Rosaires catholiques,
en or et en argent,
Argenterie riche
en cabas, et
Services,
Orfèvrerie Alfénide et
Christofle,
Coutellerie de table,
à manches ivoire
et nacre.
Ils réparent et émaillent les bijoux et remontent les diamants.
Réparation de montres et de régulateurs.
Tous les employés de la maison parlent le français et tous les articles sont pleinement garantis
30oct—3m—Mar J.D.

ECONOMISEZ $20.
LA MACHINE A COUDRE A navette améliorée DE WILSON,

Est sans pareille pour la simplicité, la durée et la beauté! Elle ne saurait être égalée pour piquer, ourler, assembler, surjeter, cordier, border, festonner et froncer.
Exécute toute espèce de coutures; égale à toute autre machine de première classe. Prix, $45. Conditions faciles.
On demande des agents pour tous les comtés et toutes les paroisses du Sud.
Pour les circulaires et échantillons de couture, s'adresser à WILSON S. M. Co.
H. H. TRUE & Co., Agents généraux du Sud, 180, Canal.
4 déc—1 Mar V—1m

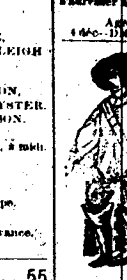

COSTUMES, Masques et Dominos, POUR BALS ET SOIRÉES
Mme ALABAU,
91....CONTI....91
Vient de recevoir, par le dernier steamer, un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos brodés en lamme, confectionnés par le premier costumier de Paris. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les prix.
Ne vous trompez pas de magasin. 29 nov—au 19 mars

G. W. DUNBAR & SON,
10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14
NOUVELLE-ORLÉANS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
de toute espèce de
LIQUEURS FRANÇAISES,
ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO,
FIGUES DE LA LOUISIANE.
FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS,
Qui ont remporté les prix.
24 déc—1an

SAISON D'AUTOMNE.
LEON GODCHAUX,
81 ET 83...RUE DU CANAL...81 ET 83
Et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,
LINGE DE DESSOUS,
CHAPEAUX.
Un assortiment considérable et des mieux choisis,
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.
De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir au tourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.
NOTA—Nous offrons au public un vêtement entièrement nouveau, le DERBY, remarquable par son élégance et qui sera certainement le plus recherché et le mieux porté de la saison.
1sept—

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Jourdan's Patent"
A VENDRE d'une à dix huit, à très bon marché par M. PESANT, No 5 rue Carondelet.
9 nov—

Tables à Billiard "Phelan's" COMPLÈTES.
A vendre d'une à six à très bon marché par—M. PESANT, No 5, rue Carondelet.
9 nov—

FUSILS. FUSILS.
Les soussignés ont en magasin, et reçoivent en ce moment, un magnifique assortiment de FUSILS des meilleures fabriques anglaises et françaises, qu'ils offrent à des prix très modérés.
GERMICHEN & POTHIER, encoignure Bienville et Vieille Levée.
4 déc—1m

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre,
LE FONDS, les installations (ainsi que la Bâtisse) d'une GROCERIE située dans un des meilleurs quartiers du Quatrième District et qui fait de bonnes affaires au comptant. S'adresser à Davis & Freret, No 85 de la rue St Charles, ou au No 146 de la rue Première, entre les rues Constance et Laurel, de 3 à 5 heures de l'après midi. 15 déc—1m

A VENDRE.
La grande habitation en criere connue sous le nom de OLIVER & WOGAN PLACE, située sur le bayou Terrebonne, paroisse ... Bernard, ayant 40 arpents de face et 40 arpents de profondeur de chaque côté du dit bayou, ayant environ 3,200 arpents, dont 400 sont cultivables et le reste en cyprières. Il y a, en ce moment, sur la plantation, 100 arpents de plant de cannes et 100 arpents de souches de première année, une grande sucrerie à vapeur et tout ce qu'il faut pour faire une grande récolte, une grande écurie pour 40 mulets, une grande maison, maison d'économe, un grand magasin à maïs et d'autres dépendances, 18 cabanes à nègres; 22 mulets, 1 paire de bœufs de tir, tous les instruments aratoires nécessaires, 6 charrettes à cannes et 6 charrettes à bois. L'habitation sera livrée le 1er janvier 1871, avec assez de plant de cannes pour planter 100 arpents et autant que l'acquéreur voudra en acheter au prix courant du marché, s'il le demande à temps. La propriété est à l'abri des inondations du fleuve Mississippi et la terre est connue comme étant aussi fertile qu'aucune des terres de l'Etat. Pour le prix et les conditions, s'adresser à
WM. H. VREDENBURG, Au No 28 de la rue Peters.
8 déc—1m

A louer.
La propriété située à l'encoignure Sud ouest des rues Royale et du Quartier. S'adresser à A. ROCHEREAU & Co., 16 et 18 rue St. Louis.
27 déc—3

Maison à Louer.
La MAISON No 219, rue Remparts, entre Quartier et Esplanade.
Possession en sera donnée le 1er janvier.
S'adresser à J. AVET, No 124, rue Gravier.
24 déc—6

A LOUER.
Cette charmante résidence à deux étages située rue de l'Esplanade No 120, près l'encoignure Remparts.
S'adresser à C. COUTEUX, 23 rue de Chartres, encoignure Douane.
11 déc—

A VENDRE (bonne affaire garantie), le bail, les animaux et les effets mobiliers d'une HABITATION SUCRIÈRE de première classe; 800 acres dont 300 en culture de cannes à sucre; il y a suffisamment de souches et de plants pour 300 acres. La terre est bien entourée et étanchée par des fossés; les animaux sont des plus beaux de l'Etat, et il y a tous les instruments aratoires nécessaires. On peut faire 450 boucauts de sucre et réaliser un profit net de 25 pour cent. Le prix est de $20,000 et les termes de payement faciles. Pour plus amples informations s'adresser à DAVIS & FRERET, 85 rue St-Charles, au Masonic Hall.
24 déc—24,25,27,31—1 et 7 janv.

A Vendre.
UNE MAISON formant l'encoignure des rues Claiborne et Kerlerec, côté Sud.—No. 336.—Bâtie en cyprès, briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, enduite en ciment, volichée de trois côtés, et séparée en deux; ayant quatre appartements en bas et quatre en haut, mansardés, avec cabinets, dépenses, galeries et balcons, ainsi que quatre lucarnes.
La cuisine est composée de deux appartements en bas, avec deux caves et deux en haut, bâtie comme la maison.
Le terrain a soixante-quatre pieds de face sur la rue Claiborne, avec arbres fruitiers, sur cent pieds de profondeur sur la rue Kerlerec. Pour les détails s'adresser sur la propriété. 10déc

JE VENDRAI, à l'enchère publique, à Buras, rive droite du fleuve Mississippi, à environ 60 milles au-dessous de la ville, le 15 février 1871, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, un steamboat et dix acres de terre, sur le fleuve Mississippi, sur carpents. Il y a dessus: magasin, maison, animaux et instruments aratoires; plus de 300 orangers.
S. SOLOMON.
Pour plus de détails, s'adresser à S. Rosenberg, au No 23 de la rue Vieille Levée, Nlle-Orléans.
8 déc—1m

A LOUER—DEUX BELLES MAISONS en briques, qui viennent d'être réparées et peintes et ont tous les agréments modernes. Elles sont situées dans la rue St-André, près le coin Magasins, et au No 311 de la rue Prytanée, près le coin Joséphine. On les louera à bas prix. Possession immédiate.
S'adresser à E. CONERY, au coin des rues Canal et Delta.
4déc—au 1er janv.

A Louer,
La jolie résidence à étage, et ses dépendances, entre cour et jardin, avec cuve et waterworks, et le gaz dans toute la maison, située encoignure des rues Roman et Bayou, une porte après l'Esplanade.
S'adresser rue Royale, 174. 4 déc—1m

A Louer.
Une maison à trois étages, dépend ances écurie, citerne et grande cour, située rue Bourbon, No 134, entre Toulouse et St-Pierre, est offerte à louer.
Pour plus de détails, s'adresser à J. PERAT.
1er déc—1m—1121 Coin Ste-Anne et Bourgogne

Musique. Pianos.
GRAND RABAIS.
M. ELIE,
16.........RUE ROYALE.........16
A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos
Prix très réduits. 13 mai—1an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.
A. ROCHEREAU & CO.,
COMMISSION MERCHANTS,
Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
16 & 18.........ST-LOUIS STREET.........16 & 18

LOTERIE.
Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Incorporée le 17 août 1868.)
CHAS. T. HOWARD......Président
Loterie de Numéros Simples.
MAGNIFIQUE COMBINAISON.
20,000 NUMÉROS SEULEMENT.
GROS LOT - - - - - - $50,000
CLASSE R.
Tirage, le SAMEDI, 31 déc. 1870, à la Nlle-Orléans.
HOWARD, SIMMONS & Co......Gérants
—PLAN—
20,000 billets—Prix du billet: $20 ...

1 lot de $50,000, soit	$50,000
1 lot de 20,000, soit	20,000
...	...
50 lots de 200, soit	10,000
217 lots de 100, soit	21,700
36 lots d'approximation, soit	12,000
408 lots s'élevant à	[illegible]

Billets entiers: $20—coupons en proportion.
Lots payables en plein, sans déduction.
Les ordres doivent être adressés à
CHAS. T. HOWARD, Président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.
Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

Médicaments.
Le Meilleur Sirop du Monde CONTRE LE RHUME
Est celui qui est à la fois efficace, agréable et bon marché.
Le SIROP PECTORAL BALSAMIQUE de Ducongé remplit toutes ces conditions.
1o—Il est si agréable au goût que même les enfants le prennent avec plaisir.
2o Grâce à sa composition particulière, il ne ferme jamais, et on peut l'employer en toute sûreté jusqu'à la dernière goutte, ce qui est une grande économie.
3o—Enfin—et ce n'est pas la moindre de ses qualités—tous ceux qui ont eu l'occasion d'en faire usage, depuis trente ans, en reconnaissent l'incontestable supériorité pour la guérison des Rhumes, Toux, Catarrhes, Bronchites, Enrouement de gorge, Maux de gorge et Coqueluche.
Essayez-en et vous serez convaincu.
F. P. DUCONGÉ, Propriétaire, 39 rue de Chartres.
A vendre par Wheelock, Finlay & Co; Ball Lyons & Co; E. J. Hart & Co, Frederickson & Harte, E. Montessac, H. Curtius, D. Bienvenu L. Deloche; P. Barthe et d'autres pharmaciens.
17 nov—du dim mar jeu

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

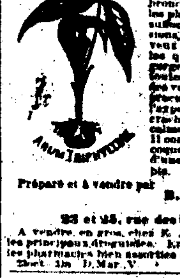

Le Baume Pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début ... les quintes ... coqueluche ...
Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien,
23 et 25, rue de l'Hampe-Elysées
A vendre en gros chez E. J. HART & Cie., et les principaux droguistes. En détail dans toutes les pharmacies bien assorties de la ville.
29oct—3m—D Mar V

DIPLOME D'HONNEUR décerné à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, en 1869.
Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.
AMERICAN
AROMATIC BITTER
CORDIAL
—ET—
Amer Toni-Aromatique
PRÉPARÉ PAR A. A. PEYCHAUD.
CES deux Amers, le premier à prendre par mélange avec quoi que ce soit ..., le second tout préparé à prendre pur ... [illegible]
A vendre par E. MONTEUSE, Droguiste, Coin Chartres et Bienville.
Et par les principaux droguistes et marchands de groceries. 27 mars—1an Dim Mer Vend

Remèdes du Dr Richau
N'employez que ces remèdes et vous ferez une économie de temps et d'argent; vous conserverez la santé.
$1,000 de récompense à quiconque constatera un insuccès dans un cas quelconque.

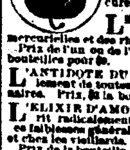

LE BAUME No 1 DU DR RICHAU guérit les ulcères, des maux de gorge et de bouche, des maux d'yeux, les maladies de la peau et du cuir chevelu, des scrofules, etc. Il chasse le mercure du sang, qu'il purifie.
LE BAUME No 2 DU DR RICHAU guérit des affections mercurielles et des rhumatismes.
Prix de l'un ou de l'autre, $5 la bouteille ou deux bouteilles pour $9.
L'ANTIDOTE DU DR RICHAU guérit radicalement de toutes les affections des voies urinaires. Prix, $3 la bouteille.
L'ELIXIR D'AMOUR DU DR. RICHAU guérit radicalement des faiblesses des nerfs et ces faiblesses générales chez les jeunes personnes et chez les vieillards.
Prix de la bouteille, $5, ou deux bouteilles pour $9.
Les remèdes sont expédiés aussitôt que le prix en est reçu. Il n'y a de véritables que ceux que contiennent des bouteilles sur lesquelles sont soufflés les mots "DR. RICHAU'S GOLDEN REMEDIES, D. B. RICHARDS, sole proprietor."
S'adresser à D. B. RICHARDS, No. 228 Varick St. N. Y.
Agent à la Nlle-Orléans, JOHN FLEMING, Au coin des rues Magasins et Natchez.
23 juin—1 an DJJ

TRANSFERT DE MAGASIN.
SAM'L BARNES,
Marchand de pommes de terre, oignons et fruits,
A transféré son magasin aux Nos 41 rue Front et 42 r e Fulton.
Entre les rues Poydras et Gravier. Les ordres y sont promptement remplis. 1oidéc—1m

Engrais! Engrais! Engrais!
Graines de Coton dans des sacs de Bagging, pouvant servir de
Engrais pour les terres sucrières,
Plusieurs centaines de tonneaux, à vendre. S'adresser à
S. P. POWERS, Au No. 2 de la rue Fulton, coin Canal.
21 déc—10f matin et soir

GUANO PELICAN.
LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orléans Sanitary and Fertilizing Company) manufacture en ce moment un engrais très-supérieur sous le nom ci-dessus. Les ingrédients employés sont tels, que les propriétés de cet engrais ne sauraient être surpassées par aucun autre offert sur cette place, ce qu'attestent de nombreux certificats donnés par des habitants. Prix par tonneau de 2000 livres, mis en barils, $50.
Agents Généraux pour les ventes, New Orleans Sanitary & Fertilizing Co.
No 5 de la rue Carondelet.

AVIS.
MME VVE A. MAITRE prévient le public que, par la dissolution de la société qu'elle avait formée avec Mme Montardier, elle est restée comme la seule propriétaire de son ancien établissement, rue Bourbon, No 29. Elle y continue le même genre d'affaires. Elle informe les personnes qui peuvent avoir à payer ou à recevoir de la liquidation de la ci-devant société Maitre et Montardier que, par une clause de l'acte de liquidation de ladite société, elle est seule autorisée à recevoir ce qui était dû à ladite société. En conséquence, elle prie ceux qui auraient des comptes à régler avec la dite société de se présenter à son magasin ...
Par suite de mesures particulières qu'elle a prises, Mme Vve Maitre est à même de fournir, aujourd'hui, des Lettres et Broderies sur Mouchoirs dans le meilleur goût, ainsi que des Découpages sur soie d'une parfaite précision, le tout à des prix très réduits. Elle a aussi établi un Nettoyage de Gants au prix de 20 cents la paire.
Mme VVE MAITRE ose espérer que le public lui continuera la même confiance et le même patronage qu'il n'a cessé de lui accorder depuis près de dix ans qu'elle tient ce genre d'affaires.
20 déc—3m

J. CAZAUX, Bordeaux. E. VERGNOLE, Nouvelle-Orléans.
CAZAUX & VERGNOLE,
72.........VIEILLE-LEVÉE.........72
MAISON FONDÉE EN 1863.
IMPORTATION DIRECTE.
VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Marrasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail; Cacao à la vanille, Crème de Moka, Pâtes à l'eau-de-vie.
Prix modérés et qualité supérieure.

P. DEJAN,
MARCHAND DE MEUBLES,
Neufs et d'Occasion,
ENCOIGNURE DAUPHINE ET QUARTIER.
Achat, Vente et Réparation de Meubles.
On se charge des Déménagements.
M. Déjan, qui revient d'Europe, et qui a visité les fabriques de New York, engage les personnes qui sont sur le point de se marier, à visiter son grand établissement au coin des rues Dauphine et Quartier. 1er oct—1m

ETAT DE LA LOUISIANE.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

QU'IL soit connu que ce premier jour du mois de Novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-dix, Pardevant moi, EDOUARD BARNETT, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans et la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et ayant qualité, et en présence des témoins soussignés,

Se sont présentées les parties dont les noms sont soussignés, stipulant pour elles-mêmes et pour ceux qu'elles représentent, et qui déclarent que, produisant des droits et privilèges qui sont conférés par les lois de l'Etat de la Louisiane relativement à l'organisation de corporations dans cet Etat, elles ont arrêté et, par les présentes arrêtent, dans le but de l'engagement, ... la Compagnie d'Assurance dans le but et sous les règlements suivants, savoir:

ARTICLE I.

Cette Compagnie sera connue et désignée sous le nom de "LA SALAMANDRE" (SALAMANDER FIRE INS. CO.), et son domicile est, par les présentes, fixé et établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE II.

Cette Corporation est créée dans le but de faire les affaires d'Assurance contre l'incendie, exclusivement, dans toutes ses branches, tout objet est par les présentes, expressément déclaré être comme suit:

D'assurer les maisons, les magasins ou autres bâtisses, les meubles, les marchandises ou autres effets et propriétés contre les pertes et avaries occasionnées par l'incendie, en cette ville ou à la campagne.

Elle peut se faire réassurer contre un risque quelconque qu'elle peut avoir, assuré ou pouvant assurer.

ARTICLE III.

Cette Compagnie existera vingt-cinq ans, mais elle pourra être dissoute avant l'expiration de ce terme, du consentement des actionnaires représentant à une assemblée convoquée expressément à cet effet, et dans ce cas, une majorité des deux tiers des votes présents sera nécessaire.

ARTICLE IV.

Les Officiers de la Corporation seront: un président, un secrétaire et les commis et assistants que pourront nommer les Directeurs. La Direction sera composée de vingt personnes qui devront être élues ... première année—le premier lundi de décembre de chaque année, à l'exception ... les Directeurs, dans la ville de la Nlle-Orléans. Les Directeurs devront donner avis de ladite élection, pendant quinze jours au moins dans deux journaux publiés à la Nouvelle-Orléans. La Direction devra nommer trois des actionnaires inspecteurs pour présider à ces élections, et si l'un des inspecteurs désignés refusait ou manquait de remplir ses fonctions, le président pourra le remplacer. La première élection aura lieu en conformité avec la loi dans les délais du mois de janvier suivant, et restera en place jusqu'à ce que ses remplaçants soient nommés et installés.

Tous les pouvoirs de corporation de la Compagnie devront être exercés par la dite Direction par les officiers et assistants qu'elle pourra nommer.

Le Président ou en son absence, le Secrétaire de la Compagnie devra être l'officier auquel devront être remis les citations ou tous autres documents légaux en ordres, dans tous les procès intentés à la Compagnie.

ARTICLE V.

Cette Corporation pourra acheter, vendre, hypothéquer, prendre, recevoir, garder, et d'une manière quelconque, acquérir des biens-fonds. Elle pourra ester et être citée, poursuivre et être poursuivie. Elle devra être, par les présentes, autorisée à adopter des règlements et des ordonnances, à faire tout ce qui exigerait sa gouverne et son maintien et qui ne sera pas contraire à la Constitution et aux Lois des Etats-Unis, de l'Etat de la Louisiane, et à cet Acte d'incorporation.

ARTICLE VI.

La dite Corporation devra avoir un sceau portant une devise et le nom de la Corporation.

ARTICLE VII.

Le capital de la Compagnie d'Assurance La Salamandre devra être de Trois Cent Mille piastres divisées en actions de Cent piastres.

Dix pour cent des actions souscrites devra être payé comptant. Pour les Quatre-vingt-dix pour cent restant, le souscripteur devra donner un billet à un an de date, mais il sera sujet à des appels de fonds toutes les fois que la conduite des affaires de la Compagnie l'exigera. Dans les cas d'appels de fonds, l'argent devra être versé dans les dix jours qui suivront trente jours d'avis publié dans deux des journaux de la ville.

ARTICLE VIII.

Des reçus signés par le Président et le Secrétaire devront être délivrés aux souscripteurs pour le montant payé au comptant, les billets fournis, et le montant des dividendes portés, à la fin de chaque année, au crédit des dits billets. Ces reçus devront être livrés à la dite Compagnie sur certificats de ... d'actions.

ARTICLE IX.

Les souscriptions au capital de la Compagnie, après l'organisation de celle-ci, auront lieu aux mêmes conditions que les souscriptions primitives.

Jusqu'à ce que tout le capital ait été souscrit, les livres de souscription resteront ouverts toute l'année, mais ils seront fermés pour les élections pendant les quinze jours qui précéderont l'assemblée annuelle de la Compagnie.

Aucun transfert de moins d'une action ne pourra être permis.

Les possesseurs des actions qui n'auront pas été souscrites, ne ... et l'acceptation de la dite action devra être approuvée par la Direction.

ARTICLE X.

Aucun actionnaire ne sera responsable dans un cas quelconque, de pertes de la Compagnie excédant le montant de sa souscription et de ce qu'il doit à la Compagnie.

ARTICLE XI.

Toutes les fois qu'il aura été nécessaire d'employer une partie quelconque du capital pour la liquidation de pertes, il ne devra être payé aucun dividende, ni intérêt jusqu'à ce que les déficits aient été couverts par les gains et que les bénéfices de la Compagnie.

ARTICLE XII.

A la fin du mois de décembre de chaque année, un état annuel des affaires de la Compagnie devra être fait et publié. Il devra indiquer le montant des primes reçues, déduction du montant des risques non expirés, les dépenses des pertes et le montant des sinistres de primes remboursées, de rembours, de dommages, d'intérêts et de frais et quand aux frais, il faudra en déduire le montant porté au crédit des billets d'actionnaires.

Sur le bénéfice net ainsi constaté, il sera d'abord prélevé l'intérêt des dits billets ... la balance du bénéfice net sera partagée parmi les assurés ... au prorata des primes payées ... actionnaires en prorata du capital payé.

Il ne devra pas, cependant, être déclaré de dividende de moins de cinq piastres. Aucun dividende déclaré ne devra être payé aux actionnaires, jusqu'à ce que ... et ceux en moins de cinq piastres ... devront être portés au crédit des dépenses courantes.

L'intérêt de dix pour cent du capital payé devra être au comptant, mais le montant des deux dividendes devra être porté au crédit des billets d'actions jusqu'à ce que ces billets soient payés.

La balance due sur billets d'actions et qui n'aura pas été éteinte par les dividendes dans les cinq ans, devra être payée comptant à l'expiration de ce délai.

Les possesseurs des dites balances et des appels faits aux sous-cripteurs en vertu de l'article VI de cette Charte relative à la forfaiture des actions, de l'intérêt et du dividende qui aura été déclaré.

Des certificats d'actions devront être émis tous les ans, en échange des billets payés dans le courant de l'année.

Les porteurs de certificats d'actions devront recevoir leurs dividendes au comptant.

ARTICLE XIII.

Chaque action donnera au porteur droit à un vote jusqu'à ce que le montant des souscriptions ... jusqu'à le chiffre de deux mille piastres; au delà de cette somme, ... dix voix ... au delà de cinq mille piastres ... Aucun porteur n'aura droit ... voter n'ayant pas été dûment enregistrées dans les livres de la compagnie ... les deux mois avant la dite élection.

ARTICLE XIV.

La Compagnie pourra commencer les affaires dès que cent vingt mille piastres auront été souscrites, mais l'année fiscale commencera, dorénavant, le 1er janvier de chaque année.

ARTICLE XV.

Les actionnaires dont les noms suivent composeront la première Direction. Ils exerceront leurs fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus et installés conformément à l'article IV:

Charles Roman,	Félix Grima,
James Wood,	J. Villarrubia,
Domingo Fatjo,	Arthur Forstall,
T. Bailly Blanchard,	Charles Lafitte,
Placide Forstall,	Emile Dupré,
François Gineydam,	Clément Millaudon,
Félix Limet,	B. Saloy,
E. E. Girardey,	C. Thiéler,
M. A. de Lizardi,	Ant. Lanata,
Christian Roselius,	Louis Mathé.

ARTICLE XVI.

Les actionnaires de la Compagnie, à une assemblée générale convoquée à cet effet, après trente jour d'avis inséré dans deux des journaux publiés dans cette ville, auront le pouvoir de faire des changements, additions ou modifications quelconques dans cet acte—pourvu que les trois quarts des actions représentées à l'assemblée votent en faveur des mesures proposées, et les dits changements, addition, modification devront être enregistrés ainsi que le veut la loi.

Ainsi fait et passé, à mon étude, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année ci-dessus écrits, en présence de MM. John J. Barnett et Joseph W. Jones, témoins compétents, qui ont signé avec les parties et moi, notaire.

L'original est signé:

Chas. Roman,	F. Limet,
James Wood,	B. Saloy,
Bodet, Gueydan Bros,	Lloyd R. Coleman, Agt.
T. Bailly-Blanchard et autres.	
J. J. Barnett,	J. W. Jones, Témoins.
EDW. BARNETT, Not. Pub.	

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original enregistré en mon étude. En foi de quoi j'accorde les présentes, sous ma signature et le sceau de mon étude, à la Nouvelle-Orléans, ce trentième jour de novembre 1870.

1er déc—1m EDW. BARNETT, Not. Pub.

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal.
Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
1 oct—PP

DR. GODFREY,
DENTISTE.
Au No 158 de la rue du Canal,
au premier, et la troisième porte à l'Ouest de Christ's Church. La même entrée que la galerie d'Anderson. 5 déc—1m

DENTISTE — CONSULTATIONS.
J. S. KNAPP, chirurgien dentiste, au No 18 de la rue Baronne, près Canal, tout en se chargeant des opérations, comme de coutume, consacrera une partie du SAMEDI aux ENFANTS. Il donnera des consultations sur l'extraction des "premières dents" et le traitement des irrégularités et des différentes maladies auxquelles est sujette la bouche des enfants.
Prix de la consultation.........$5.
16 nov—1m

$20 Seulement $20.
LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bienfait des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.
Toutes les opérations, chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Dupérier, ... rue Bienville, encoignure Royale.
Extraction des dents sans douleur.

Préservez vos dents.
J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN DENTISTE
129.........RUE DU CANAL.........129
entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles ...
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
Extraction des dents sans souffrance par le chloroforme.

NICOLAS BURG vs. CHARLES BUSHING
SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 1,385—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-trois de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, de la Douane, Miro et Tonti, désigné par le numéro cinq, d'après un croquis annexé à un acte au rapport de O. de Armas, notaire public en cette ville, en date du 19 d'avril 1860.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, vingt cinq pieds de face à la rue Bienville, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Théodore ... de Armas, notaire public ...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

MARIE S. PEYREGUE vs JEAN CADET PEYREGUE et son épouse.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 1,487.—En vertu d'un writ de fieri facias pour pension alimentaire, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, neuf de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

L'usufruit, le bail, les droits, titres et intérêt du défendeur au café situé à l'angle des rues Toulouse et des Remparts, dans le Deuxième District de cette ville et connu sous le nom de "Café des Améliorations."

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 déc—29—1,4,&5 janv

FRANÇOIS P. DUCONGÉ vs ANDRÉ GRIESBAUM.

QUATRIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—No 24,686.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Thos. L. Maxwell, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai, le VENDREDI, six de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville et désignés par les numéros quatorze et quinze de l'îlet numéro quarante-deux, lequel est compris entre les rues Conti, White et Broad et la Promenade Carondelet, conformément à un plan dressé par F. N. Tourné, arpenteur, daté du 18 mars 1861 et déposé en l'étude de Selim Magner, notaire public en cette ville, sous le No. 79.

Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir: le numéro quatorze, trente-six pieds dix pouces et une ligne de face à la Promenade Carondelet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur. Et le numéro quinze, trente-six pieds dix pouces et une ligne de face à la dite Promenade Carondelet, trente-sept pieds deux pouces et six lignes de largeur derrière et quatre vingt dix-neuf pieds de profondeur du côté du terrain No. 13, le tout sur la rue Broad, dont il forme l'angle.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Jean Bazat, suivant acte au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 23 septembre 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—En la somme de sept cent cinquante piastres ($750 00), montant de la réclamation du demandeur, avec intérêt sur la dite somme au taux de huit pour cent l'an, à compter du 23 septembre 1869, jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent sur le montant réclamé comme honoraires d'avocat, quatre piastres ($4 00), frais de copie de l'acte et les frais d'instance, comptant, au moment de l'adjudication. En l'acquéreur ... la dite propriété ... jusqu'à concurrence du montant de son enchère; le paiement d'un billet ... hypothèque ... sur la dite propriété, souscrit par le défendeur à son propre ordre ... paraphé par le notaire ... daté du 23 septembre 1869, de ... piastres, payable à dix-huit mois de date et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à paiement. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

4 déc—4, 11, 22, 29—4 janv

E. R. HOGAN vs EULALIE LUCILE LIOTAU et als

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 7,806—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Hon. Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Thos L. Maxwell, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le SAMEDI, vingt un de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o Les trois quarts indivis d'une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans rue d'Orléans, entre celles Bourgogne et des Remparts, mesurant trente trois pieds huit pouces de face à la rue d'Orléans, sur soixante-dix pieds de profondeur, le tout mesure française, et conformément au plan dressé par Joseph Pilié, ci-devant voyer, en date du 10 mars 1828, annexé à un acte au rapport de Christoval de Armas, ci-devant notaire public en cette ville, en date du ... 1828, portant vente de propriété à Jean G ...

2o Les trois quarts indivis d'une certaine portion de terre contiguë à celle ci-dessus ... et formant une des encoignures des rues d'Orléans et Bourgogne et mesurant trente neuf pieds quatre pouces de face à la rue d'Orléans et soixante-dix pieds six pouces de face à la rue Bourgogne, mesure française, bornée d'un côté par la propriété ci-dessus décrite, et de l'autre de la rue Bourgogne par la propriété de Marie ... Dorville.

Ensemble avec les trois quarts indivis de toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dites deux portions de terre, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de ... notaire public en cette ville, en date du ...

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 déc—29, 29—6 14 21 janv

La Dame Vve GERTRUDE HOEHN vs NIC. LAUB GOETZ.

SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—No ...—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-et-un de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Trois terrains situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, Morales, Craps et de Pologne, et désignés par les Nos. Un, Deux et Trois d'après un plan dressé par ... Pilié ... Ferry, notaire public en cette ville.

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

20 déc—29—6 14 21 janv.

CLEMENT ST CYR vs sieur et Dame L. T. FASON.—Marie Augustine-Clément épouse de Theophile Fason.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No ...—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville ... [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse, ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

28 déc—29—4,12,20 2

THÉODORE BAILLY BLANCHARD Jr vs la dame CHRISTINE GIESEKE, veuve de FRANZ STUBENRAUCH, aujourd'hui épouse de K. HOEFFNER, et K. HOEFFNER.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT—Pour la Paroisse d'Orléans, No 24,780.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Tremé, autrefois Première Municipalité et aujourd'hui Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayon, les rues du Quartier, Tremé et Plauché, le dit terrain, désigné par le numéro Deux d'après un plan annexé à un acte au rapport de A. Doriocourt, notaire public en cette ville, en date du 10 juillet 1857, portant vente par Louise Marie Elisa Dubourg, veuve de Seaman Field, à Christine Gieseke, veuve de Franz Stubenrauch, et mesurant, d'après le dit plan, dix neuf pieds de face sur le Chemin du Bayon, dix huit pieds de face sur la ligne du fond, quatre-vingt quinze pieds, quatre pouces sur la ligne limitrophe du No Trois, au dit plan, et sur une ligne parallèle à la rue Tremé, de la lettre A à la lettre B, ...

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la dite dame Seaman Field, suivant acte au rapport du dit notaire Doriocourt, en date du 10 juillet 1857.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

29 déc—janv4,12,20,28

TOMY LAFON vs ADAM BOUSSION.

Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 24,711.

R. J. & A. A. KER vs le même.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 2,817—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un autre writ de fieri facias tous deux à moi adressés par les susdites Cours de District pour la Paroisse d'Orléans, respectivement, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept de janvier 1871, à 4 1/2 heures P. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Les meubles et effets de toute description, comprenant chevaux, charrettes, &c., qui se trouvent sur les lieux, No 29 rue Marigny, dans le Troisième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

27 déc—27, 29—3, 4, 7 janv

P. & R. DE VERGES,
MARCHANDS DE
Charbon,
ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.
Nos. 170 Rue Gravier et 20 Rue Dauphine
Fournissent aux familles, aux planteurs, aux bateaux et aux presses à coton du charbon au plus bas prix. 31 juillet—1 an

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE.
BEALS & LAINE,
Marchands de Charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
Un approvisionnement les steamers, les presses à coton, les autres presses, les fonderies et les familles. Dépôts—Sur la Levée, au ferry du 3ème District et au coin des rues Louisa et Levée. Bureau, No 29 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.
Les ordres sont reçus aux bureaux, soit aux dépôts.

SPENCER FIELD, JR. WALTER O. BELL.
Field & Bell,
Marchands en gros et en détail, de
CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS
Bois de Frêne, Chêne et Pin. Ils approvisionnent, promptement et aux plus bas prix du marché, les steamers, les bateaux à vapeur, les presses à coton, les fonderies et les familles. Bureau principal, au No 147 de la rue du Camp, coin Girod. Branche, No 261 de la rue des Magasins, près Paymond.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

PAR VINCENT & CO.,

62 et 64, rue de la Douane.

AUJOURD'HUI JEUDI, 29 décembre, à 10 heures :

MARCHANDISES ÉTRANGÈRES ET DU PAYS.

—Et—

400 LOTS Mouchoirs ourlés, ... Bas anglais, et Bas anglais, Brassières, Courtepointes, Arabes, Nubias, Châles, Serviettes, Essuie-mains, Damassés, Etc., Etc., en grande variété.

Le SAMEDI, 31 DÉCEMBRE, à 10 heures :

50 CAISSES D'HABILLEMENTS D'HIVER RECHERCHÉS, dans le fin, le médium et les basses qualités, et un grand assortiment.

100 CAISSES CHAPEAUX FEUTRE ET LAINE, pour hommes et enfants.

100 CAISSES BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS ET GUÊTRES,

200 DOUZ. SOULIERS D'ENFANTS, de Philadelphie,

ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS,

COUTELLERIE, FUSILS ET PISTOLETS.

Le MARDI, 3 JANVIER, à 10 heures :

30 pièces GROS DU RHIN NOIR, ET TAFFETA-SOIE,

40 pièces SOIERIES en couleur et rayées. 29 déc—3t

PAR D. E. MORPHY.

Liqueurs, Fusils, Coutellerie, Meubles à café, Hamacs, etc.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, le JEUDI, 29 décembre 1870, à midi, dans la salle de vente au premier étage du magasin No 6 rue des Magasins.

Un assortiment général de meubles à café, hamacs, coutellerie, fers à repasser, meules, couteaux à cannes, limes, scies, brosses de maçons, ferblanterie, serrures, etc.

Conditions comptant. 29 déc

Balais de millet.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, le JEUDI 29 décembre 1870, à 11 heures du matin, au magasin No 47, rue des Magasins, sans réserve,

75 douzaines balais de millet, assortis.

Conditions comptant. 29 déc

Toile d'Emballage.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 29 décembre, à 11 1/2 heures A. M. au magasin No 47, rue des Magasins, pour compte de qui cela concerne—

24 rouleaux toile d'emballage de Gute.

Conditions—Comptant. 28 déc—

Trois Bouilloires de Steamboat, &c.

PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu le SAMEDI, 31 décembre, à midi, sur la Levée, en face de la rue Gravier, Quatrième District, pour compte de qui cela concerne—

Trois bouilloires, tambours et équipages avariés du naufrage du steamer Cornelia.

Conditions—Soixante jours de crédit, en billets approuvés. 28 déc—

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Dernière chance pour s'assurer d'un bon marché, au Bureau de Prêts aux Gages, No 15, rue St-Charles.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 45 Exchange Alley.—SAMEDI 31 décembre 1870, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'enchère publique, rue St Charles, No 15, au Bureau de Prêts sur Gages, le reste des objets mis en gage et non réclamés au 10 septembre 1870, consistant en partie, de

Diamants, Broches et Boucles d'Oreille en diamant, Bagues en diamant, Montres en or et en argent, provenant des meilleures manufactures, Fusils de chasse, Pistolets, Revolvers, Argenterie, Boutons à chemises, Habillements, Chapeaux, Souliers, Meubles. Au fait, toute espèce d'objets qui seraient trop longs à énumérer.

Tous ces articles ... doivent et seront positivement vendus sans aucune enchère.

Les acheteurs n'ont à éprouver aucune crainte, attendu que tous les articles offerts seront représentés lors qu'ils auront au moment de la vente, et ... quatre heures pour ...

Les détails de la campagne trouveront leur avantage en assistant à cette vente.

26 déc—2t

Marché Bazar ! Marché Bazar ! !

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 45 Exchange Alley—MERCREDI, 4 janvier 1871, à midi, il sera vendu, au Marché Bazar, qui vient d'être construit, entre la rue ... ; une série de tables ... du Marché Bazar, ...

Le privilège est d'occuper les tables ou étaux du Marché Bazar, pendant un an ...

L'attention des commerçants qui désirent profiter des avantages qu'offre la ... est particulièrement appelée sur ce marché ... un grand centre de commerce de détail de cette ville.

Ceux qui ont acquis des tables ... le droit de vendre toute espèce de produits ... marchandises, excepté de la viande, du poisson et des légumes. Les tables ou les étaux ... comparables avantageusement ... de groceries, marchandises sèches, ferblanterie, habillements, chapeaux, bottes et souliers, épiceries, etc.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. 26 déc

Succession de Marie Angele Duplessis.
No 34,027

Seconde Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

Propriété de valeur, améliorée, située sur la rue d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau No 45 du Passage de la Bourse.—JEUDI, 26 janvier 1871, il sera vendu, à midi, à l'encan, publiquement, à la Bourse d'Orléans et Banque de la Louisiane, au coin des rues du Canal et Conti, en vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 décembre 1870, pour le compte de la succession susdite:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les dépendances et améliorations ainsi que les dépendances ... dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Ste. Anne et Orléans, mesurant trente pieds de face à la rue d'Orléans sur 75 pieds de profondeur.

Termes et Conditions—Moitié comptant ... la balance ... hypothèque ... et privilège de vendeur sur la propriété avec ... d'assurance ...

Acte de vente par-devant ... Faby, notaire public aux frais de l'acquéreur.

28 déc—24 janv

PAR B. J. MONTGOMERY.

Grande Vente Attrayante

PAR CATALOGUE.

De Statues, Vases et Statuettes en marbre d'Italie; Pendules françaises en bronze et pendules pour ornement; Articles en Plaque anglais; une grande collection d'Objets de Fantaisie et d'Ornements de cheminées. C'est la plus belle collection d'objets d'art qui ait jamais été importée et offerte dans cette ville par M. Pandolfini.

PAR B. M. & B. J. MONTGOMERY, encanteurs—Il sera vendu, VENDREDI, 23 décembre, à 11 heures, dans les salons, au No 6 de la rue Carondelet, entre les rues Commune et Canal—

La superbe collection qui se compose en partie de statuettes, Vénus dans la conque, la Madone, les Trois Grâces de Canova, les trois Grâces de Canova, l'Esclave Grecque, &c., Pendules en bronze allant 21 jours, Statuettes en bronze de nouveaux genres, Vases en marbre de différentes grandeurs, richement ciselés en bas-relief, convenant comme ornements de vestibules, salons, bibliothèques, etc.; porte-cartes, boîtes à ouvrage; une belle collection d'articles en plaqué anglais—service, huiliers, pots à glace, beurriers, couverts, taires de plats, un bel assortiment de couteaux en boites.

AVIS.—Le public pourra venir examiner la collection JEUDI, 22 du courant, à l'endroit indiqué plus haut.

Les dames et les messieurs sont invités à venir voir les objets d'art les plus beaux qui aient jamais été importés en Europe. 20 déc

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY.—B. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, JEUDI, 29 décembre, à 11 heures, à leur salle d'encan au No 87 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer; bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à siège à ressort, tables de centre à dessus de marbre, tables à allonges, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— Egalement —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin

PAR J. DEJAN Jr.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureaux—Poêles.

Ventes régulières: Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN, Jr., Encanteur.—Bureau et entrepôt, No 142 de la rue Gravier.—Il sera vendu MERCREDI, 28 décembre, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, au No 132 de la rue Gravier, coin Carondelet,—Toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc. Egalement, marchandises, toutes les semaines, à l'arrivée des steamers.—Conditions, comptant ou billets du Trésor des Etats-Unis

Avis d'Encanteur.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a pris une licence d'encanteur pour la ville de la Nouvelle-Orléans et qu'il consacrera son temps et son attention à la vente de propriétés foncières, de meubles et d'actions; aux ventes faites par ordre des gardiens du Port, à la vente des meubles et à toutes les ventes du dehors.

Etant encanteur, dans cette ville, depuis vingt-six ans, il espère que l'expérience qu'il a acquise dans cette branche des affaires lui permettra d'être à même de satisfaire les personnes qui lui confieront leurs affaires.

Il informe en outre ses amis et le public qu'il a loué la rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis, où il fera des ventes de meubles, régulièrement, trois fois par semaine, les LUNDIS, les MERCREDIS et les VENDREDIS.

Ses Bureaux sont devant la Rotonde, rue St-Louis.

20 déc—10 MAURICE BARNETT.

Galerie Rembrandt et impériale De Souby,
165.........RUE DU CANAL.........165
(Près Dauphine.)
PHOTOGRAPHIES, AMBROTYPES ET PORTRAITS SUR PORCELAINE
—De 1ère classe—
Exécutés avec goût et promptitude.
On apporte le plus grand soin à reproduire les vieux portraits. 15 déc—1m

RESTAURANT COSMOPOLITE
RUE ROYALE, No. 11,
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire
On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.
Les Soupers, Dîners, Repas de Noces, etc., y sont servis sans délai. Il y a des salons particuliers ... On y ... par semaine et par mois.
... 14 mai—1an

SUCRE ET MÉLASSE.
Willoz & Rostand,
Raffineurs de Sucre—Nos. 24 et 26 de la rue Fulton.
Sucre de la Louisiane—Golden Syrups,
Mélasse raffinée—Mélasse de la Louisiane, recuite—Marques supérieures toujours en magasin.
Nos. 24 et 26 de la rue Fulton—Nos. 25 et 27 de la rue Front. 4 déc—1an

J. BONTEMPS,
TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR,
138.........RUE POYDRAS.........
— Entre les rues —
Carondelet et Baronne.
(Établi autrefois rue Bourbon.)
4nov—3m

MME LEONCE.
ALLEZ voir Mme LEONCE, ... qui demeure au No 138, ... entre Derbigny et Roman. Elle ... et ... 20déc—1m—Dim J.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Vente à crédit ! Vente à crédit !

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.,

GRANDE VENTE SANS RÉSERVE, A CRÉDIT DE 300 lots d'Habillements fins de saison, 200 lots d'Articles de Toilette pour hommes.

—ET—

100 caisses de Chapeaux fins.

Sans aucune réserve et à des conditions très libérales.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Abes. Levy, encanteur.—Il sera vendu, aujourd'hui JEUDI, 29 du courant, à 10 heures du matin, aux salles de vente No 6 de la rue de Chartres—

300 lots d'Habillements fins, pour la saison, comprenant un bel assortiment de linge fait régulièrement pour les habitués, savoir: Levites et Sacs en drap noir et de couleur et Casimir noir mélangé: Pantalons en drap noir et doeskins, Pardessus en drap et de castor, Pantalons en jeans, tweed et satinet; beaux Pantalons en casimir français, etc., etc.

—Et—

200 lots d'Articles pour toilette de messieurs;
200 caisses de beaux Chapeaux.

—Aussi—

100 douzaines de Sacs pour voyager en chemin de fer, et Sacs en tapis.

Conditions—libérales à la vente. 29 déc

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve,

800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. 100 malles Bottes et Congress cousus.

Reçus directement des manufactures par les derniers arrivages de New-York, Boston et Philadelphie.

PAR E. ROGER & CO—H. Samory, Encanteur—JEUDI, 29 décembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants.

— AUSSI —

100 malles Bottes et Congress cousus.

Conditions à la vente.

L'attention particulière des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à cette vente qui sera positive et sans réserve. 29 déc

PAR G. DE FERIET.

Cadeaux de Jours de Fête!

Cadeaux de Jours de Fête!

—GRANDE VENTE, SANS LIMITE—

A l'enchère publique, d'une grande facture de Bijoux, Epinglettes et Boucles d'Oreilles en diamant (à un et plusieurs diamants), belles Montres en or pour dames et pour messieurs, Bracelets, Chaînes, Châtelaines, Boutons de chemises, Articles en plaqué, etc., etc.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau et salle d'encan, No 50 de la rue Royale.

VENDREDI, 23 décembre, SAMEDI, 24 décembre et LUNDI, 26 décembre 1870, et les jours suivants, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 50 de la rue Royale—

Une grande consignation de bijouterie française, importée, de prix, comprenant plus de 200 paires boucles d'oreilles en or,

200 parures de dames, de demi-saison et d'en fants,

100 montres en or et en argent,

Bagues, boucles d'oreilles, broches, croix et épingles d'écharpes, en diamants,

Epinglettes, bracelets, chaînes, boutons de chemises, chaînes de cou, bagues, croix, articles en jais et en corail,

Plumes en or avec porte plumes, pour dames et pour messieurs.

Articles en plaqué, etc., etc., etc., etc., qui seront vendus en lots au gré des acheteurs en gros et en détail.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 déc—

Magasin en briques de prix, au coin des rues St-Louis et Chartres, bien connu sous le nom de "Petite Bourse" et un bon magasin en briques et à trois étages, No 85, de la rue de la Vieille Levée, entre Conti et St-Louis.

Succession de J. B. Navarre.

—No 32,786—

PAR G. DE FERIET, encanteur.—Bureau No 50 de la rue Royale.—MARDI, le 3 janvier 1871 à midi, à la Bourse d'encan St-Louis, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Honorable Louis ... juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 22 novembre 1870, les propriétés foncières suivantes, appartenant à la dite succession, savoir:

1o.—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St-Louis, Chartres, Royale et Conti et la Promenade ... [illegible]

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit ... privilège ... hypothèque ... l'assurance ... des billets ... Actes de vente ...

21nov—24,28,3,10,17,24,29déc 2janv

PAR S. GUINAULT.

VENTE RENVOYÉE.

Vente à l'encan de l'établissement de M. J. Barré.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—MERCREDI, 4 janvier 1871, il sera vendu, à 11 heures du matin, rue Bourbon No 204, entre les rues Dumaine et St Philippe:

L'établissement de sellerie de M. J. Barré, contenant un fort lot de sellerie française et anglaise, harnais, brides, mors, chaises, peaux de chamois, etc.

Aussi—Un lot d'outils neufs, ainsi qu'un lot à l'usage de l'établissement, un régulateur français.

Conditions—comptant.

Les personnes désirant traiter à l'amiable pour l'établissement ci-dessus pourront s'adresser sur les lieux.

PAR S. GUINAULT, encanteur—bureau Passage de la Bourse et Bienville.—JEUDI, 29 décembre 1870, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Dumaine et Prieur—

Le fonds d'un magasin de groceries très bien achalandé et assorti, consistant en sucre blanc, et sucre brut, graisse, café, chandelles, vin en bouteilles, liqueur, etc.

Conditions comptant. 27 déc

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, morue, vins de toutes qualités, fromages, amidon, clous, riz, etc. 4 sept—1an

Dr. VINEY,
(De la Faculté de Paris,)
163.........Rue St. Claude.........163
Encoignure Quartier.
Consultations de 9 à 10 heures A. M. Office 146 rue Bienville.
Traitement spécial des maladies de femmes.
Références—Drs Gaudet, Bancé et Salomon.
26 déc—

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1870		$444,416 94
Savoir: Primes d'incendie	$188,476 65	
Primes de mer	172,24 78	
Primes de rivières	83,740 [illegible]	
		$444,415 94
Primes non expirées, primes remboursées, ré-assurance et diminution sur primes		96 141 41
Montant net des primes		$348,274 53
Pertes par l'incendie	$91,380 21	
Pertes par mer	35,501 73	
Pertes sur les rivières	39,174 62	
Taxes	$148,264 55	
Dépenses et profits et pertes	29,236 41	
Intérêts du scrip non encore payé	67,411 00	
	21,744 65	
		$266,171 77
Bénéfice net		$79,102 26

L'Actif de la Compagnie est comme suit, estimé aux plus bas prix du marché, au comptant:

Placé en bonds de la ville et autres titres	$45,000 00
... actions de banque et autres ...	31,014 00
... propriétés foncières	30,000 00
... actions de compagnies d'assurance	[illegible]
...	54,126 00
Billets à recevoir, sur hypothèque	38,022 00
Effets à recevoir, sur garanties, etc.	44,087 00
Primes en voie de recouvrement	57,306 00
En caisse, sur place et en Europe	165,417 00
	$510,000 [illegible]

Ce qui précède est exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

... de la Louisiane,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté devant moi, ce 29 mars 1870.

P. COUVILLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore échus, sera payé aux porteurs des dits certificats à leurs représentants légaux, à partir de lundi 6 du mois prochain.

Les ... ont été rachetés ... de porteurs ... à partir du lundi, 6 mai prochain.

Il a été déclaré un dividende de quarante pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer et il sera émis des certificats pour le dit montant à dater du premier jour de juin prochain.

Par ordre des Directeurs,

CHAS. BRIGGS, Président.

ANT. CARRIÈRE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Charles Briggs,	A. Lossett,
Ant. Carrière,	Frank Williams,
Geo. A. Fredick,	Thomas Byrne,
S. Brondon,	John Thornhill,
J. Leblanc,	Jos. S. Wallis,
Jos. Lallande,	George Pastor,
F. Anderson,	Andrew Stewart,
Alfred Kearny,	A. R. Pothier,
A. Froriche,	E. Plagge,
Geo. W. Dunbar,	Rudolph Sieg,
J. P. Stockmeyer,	S. P. Given,
Geo. W. Hynson,	W. G. Black,
Arch'd Montgomery	Geo. G. Garner,
Henry J. Vose,	Thos. R. Hunt,
E. Marquez,	Chs. Henold,
Chas. Weishaar,	G. Carrière,
A. R. Montgomery,	R. S. Howard.